

Zeitschrift:	Schweizer Hebamme : officielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici
Herausgeber:	Schweizerischer Hebammenverband
Band:	95 (1997)
Heft:	5
Artikel:	"Femmes, réveillez-vous!"
Autor:	Maury Pasquier, Liliane
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-950972

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Entretien avec Liliane Maury Pasquier, sage-femme conseillère nationale

► «Femmes, réveillez-vous!»

Sage-femme et conseillère nationale, Liliane Maury Pasquier est une femme qui n'a pas peur de s'engager. Si, en tant que femme romande de gauche, elle se sent triplement minoritaire et si de surcroît elle possède une formation et un parcours professionnel marginaux face à la majorité des conseillers nationaux juristes, chefs d'entreprises ou cadres supérieurs, elle parvient à faire entendre sa voix là où les décisions se prennent.

Liliane Maury Pasquier

exerce la profession de sage-femme dans le collectif de sages-femmes libérales «Arcade sages-femmes» à Genève. Elle siège quatre fois trois semaines par année à Berne ainsi que plusieurs jours par mois dans les diverses commissions dont elle est membre. Outre ses activités professionnelles et politiques, Liliane Maury Pasquier est mère de famille et épouse. Et c'est probablement grâce à un partage des tâches équitable au sein de son couple qu'elle est parvenue à la position qu'elle occupe aujourd'hui.

Candidate au Conseil National sur la liste Femmes du parti socialiste, j'y ai été élue en 1995.

Genève est-elle une ville qui soutient les femmes au niveau politique?

Sur le plan cantonal, le nombre des femmes élues au Parlement cantonal est beaucoup plus élevé que dans d'autres cantons. Le résultat pour les femmes est globalement bon, surtout dans l'électorat de gauche. Peut-être parce que ce dernier est plus féministe que d'autres.

Avez-vous maintenant le sentiment de faire changer les choses?

Bonne question! Il faut rester très modeste surtout quand on est triplement minoritaire en tant que femme romande de gauche. Ma carrière, qu'elle soit politique ou professionnelle, et mon histoire personnelle me poussent à être le porte-parole des petits plutôt que des grands. Et il est important de faire connaître la voix de la population car le parlement et le gouvernement sont finalement très peu conscients des problèmes des gens.

Mais il arrive parfois, avec des majorités de circonstance, des hasards, des négociations, que l'on parvienne à améliorer un peu les choses. Prenons par exemple la nouvelle loi sur l'assurance-maladie. Bien qu'elle soit critiquée, je pense que s'il n'y avait pas eu de minoritaires pour défendre l'assurance obligatoire pour toutes les personnes résidant en Suisse, ce ne serait pas devenu une obligation. Or cette obligation protège toute une série de gens qui

auraient peut-être renoncé à s'assurer, comme par exemple les femmes enceintes, les défavorisés, les personnes âgées.

Et si les changements ne sont pas toujours très spectaculaires, il faut se contenter des petits pas que l'on fait.

En tant que sage-femme, êtes-vous reconnue au sein du Parlement et pouvez-vous transmettre la passion de votre profession?

Je ne pense pas être reconnue en tant que telle. J'ai plutôt l'impression qu'à priori cela fait sourire. Une sage-femme au Conseil national, c'est anecdotique, c'est accidentel, on pense que je suis arrivée là simplement grâce à l'effet femmes, ou grâce à l'effet Christiane Brunner, puisque j'étais sur la même liste. On me regarde plutôt de manière condescendante. Mais après un peu de temps, on se rend compte que ce n'est pas parce que je suis sage-femme que je suis bête: je peux aussi prendre la parole et être assez bonne oratrice, j'ai aussi des idées et je peux les défendre.

En tant que politicienne, quels sont vos chevaux de bataille?

Pour schématiser, on pourrait dire que je me bats pour plus de justice, plus de solidarité et plus d'ouverture. Je me bats pour les moins favorisés de ce pays, pour les familles, pour les femmes, pour la formation des jeunes, etc. avec un regard sur la politique à l'égard des réfugiés et des étrangers en Suisse et sur l'ouverture au monde, notamment pour l'entrée de la Suisse dans l'Union européenne.

Et qu'en est-il aujourd'hui de l'assurance-maternité?

Faisons tout d'abord un bref retour en arrière. Quand Ruth Dreyfuss a été élue en 1993, elle a déclaré que l'assurance-maternité était l'une de ses priorités. Elle a donc travaillé sur un premier projet qui était en fait une assurance perte de gain, pour couvrir l'absence de revenus pendant un congé maternité d'une durée appropriée. Ce projet a reçu un accueil plutôt négatif d'une part parce que son coût était jugé trop important (l'assurance-maternité était alors financée comme l'AVS à moitié par l'employeur et le salarié), et d'autre part, parce qu'il ne bénéficiait qu'aux femmes salariées et non aux femmes au foyer. Donc ce projet a été repris et parallèlement un groupe de travail interdépartemental a été chargé d'évaluer le coût et l'évolution de toutes les assurances sociales: ses prévisions

Liliane Maury Pasquier, quel est votre parcours politique?

J'ai commencé à faire de la politique à Veyrier, où j'habitais à l'époque, parce que c'était un moyen de faire changer les choses. Membre du parti socialiste, j'ai tout d'abord été élue au conseil communal puis au conseil municipal en 1983. J'y ai siégé jusqu'en 1992 avant de déménager à Genève. Et en 1993, j'ai été élue au Grand Conseil.



Hansueli Trachsel

«Femmes, réveillez-vous!»

se sont avérées catastrophiques pour l'ensemble des assurances sociales, et notamment quant au coût de mise en place de l'assurance-maternité. Un moratoire a donc été décidé sur toutes les assurances sociales afin d'aller plus loin dans l'analyse.

Trois objets ont été exclus de ce moratoire parce que le Conseil fédéral estimait qu'il fallait les traiter en priorité: l'assurance-invalidité, l'assurance perte de gain pour militaires et l'assurance-maternité. Mais avec l'explosion du chômage, l'assurance invalidité a plongé dans les chiffres rouges et le Conseil fédéral a décidé de s'en occuper en priorité. Et comme l'assurance perte de gain pour les militaires se porte mieux que jamais, puisqu'elle possède un capital de plus de quatre milliards, la tentation est grande de puiser dans ce fonds pour financer l'assurance-invalidité.

A la suite de cela, un autre projet d'assurance-maternité a été mis sur pied, qui prévoit une assurance perte de gain pendant seize semaines pour les femmes qui ont une activité lucrative, ainsi qu'une allocation, dépendant

du revenu familial, pendant seize semaines pour celles qui n'ont pas d'activité lucrative. Son financement serait assuré par plusieurs sources. Il y aura indubitablement un système demandant la participation des employeurs et des employés, mais on ne connaît pas encore le détail. Et pour ce qui concerne les femmes sans activité lucrative, leur assurance-maternité pourrait être financée par l'assurance perte de gain pour les militaires.

Ruth Dreyfuss nous promet un message sur ce projet d'ici à l'été 1997. Ce message sera ensuite évalué, discuté, réévalué devant les Chambres et s'il n'y a pas de référendum, il entrera en application. Mais pour que le message passe devant les Chambres, il faut que le Conseil fédéral l'approuve. Et pour que le Conseil fédéral l'approuve, il faut aussi que les femmes en général se manifestent et fassent pression non seulement auprès du Conseil fédéral. Et malheureusement, cette pression manque. J'ai vraiment le sentiment que les femmes ne constituent pas un groupe de pression efficace et qu'elles devraient se réveiller.

Mais que peuvent-elles faire concrètement?

Les politiciennes sont presque unanimement convaincues de la nécessité de l'assurance-maternité, ce qui est loin d'être le cas chez les hommes. Il faut donc que les femmes interpellent les politiciens hommes, aillent les voir, leur écrivent, organisent des manifestations, que les femmes qui viennent d'avoir un bébé envahissent une fois la tribune du Parlement, etc. Et je crois que les sages-femmes, qui côtoient des femmes qui accouchent et doivent retourner au travail peu de temps après, sont les mieux placées pour se rendre compte que l'assurance-maternité est une revendication totalement légitime.

*Qu'attendez-vous donc des sages-femmes au niveau politique?
Estimez-vous qu'elles devraient se politiser davantage?*

Je pense qu'elles ont un rôle important à jouer dans le domaine de la santé. En fait, actuellement, seuls les médecins ont la voix au chapitre en matière de santé, parce que c'est un corps professionnel bien représenté et actif. Par exemple, lorsque je siégeais au Grand Conseil à Genève, j'étais membre de la commission de la santé qui, moi excepté, était exclusivement composée de médecins. Comme si les médecins savaient mieux qui quiconque parler de santé, comme si nous n'étions pas tous concernés par la santé, quel que soit notre métier.

Le risque est donc que les médecins deviennent les seuls interlocuteurs reconnus en matière de santé. Or je pense que nous avons autre chose à dire et à apporter. Et j'aimerais que les sages-femmes aient moins peur de faire de la politique. Et Dieu sait si nous sommes concernées, quand on pense que c'est la politique qui décide des questions de logement, des conditions de travail, de vie et de salaire de toute la population. Et ce n'est pas parce que l'on est membre d'un parti politique qu'on y perd son âme et sa liberté. Pour faire avancer les choses, il faut être d'accord de mettre la main à la pâte, d'aller rencontrer des gens, de se faire entendre, même sans adhérer à un parti. On peut également, en tant que délégation des sages-femmes, demander à rencontrer les partis politiques sur des questions qui nous préoccupent. Il faut s'apercevoir que nous pouvons devenir un groupe de pression. ▶